



SOU MIS PAR
jsschinznach

ON
20/12/2011

★ ★ ★ ★ ★
Keine Stimmen

Mise en œuvre d'un entrepôt optimisée en termes de coûts



Lors des camps de jeunes, il est possible de réaliser des économies relativement importantes dans certains domaines, sans que cela demande beaucoup d'efforts. Cet article rassemble des conseils pour réduire au maximum les dépenses liées à l'organisation de ces camps.

Il est judicieux de réserver son entrepôt ou son espace de stockage suffisamment à l'avance

Surtout si vous recherchez un entrepôt ou un emplacement de stockage via des annuaires en ligne, il est judicieux de planifier le plus tôt possible et de réserver le lieu. Plus tard, il ne reste souvent plus que les lieux les plus chers.

Pour les entrepôts, il est conseillé de commencer les recherches 12 mois à l'avance ; pour les emplacements de stockage trouvés via des annuaires en ligne, environ 10 mois.

Bien sûr, on peut encore trouver des solutions plus tard, mais le temps à y consacrer et le prix des lieux disponibles seront généralement plus élevés.

Dons en nature (liste)

Afin de limiter les coûts liés à l'alimentation, il est possible de dresser une liste de dons en nature sur laquelle les parents des jeunes participants ou les membres de la paroisse locale peuvent s'inscrire pour apporter leur contribution au camp sous forme de dons en nature.

Cela permet de couvrir en grande partie les besoins en nombreux produits (par exemple, pâtes à tartiner, gâteaux, sirops, etc.). L'expérience montre que les membres de la paroisse locale contribuent volontiers à la réussite d'un camp de jeunes scouts.

Faire des économies sur les trajets en train

Cartes journalières pour enfants des CFF plutôt qu'un billet collectif : les frais liés aux longs trajets aller et retour ne sont pas négligeables. Grâce à cette astuce, vous pouvez réduire le coût des transports en commun à 15.- par enfant et par jour de voyage, quelle que soit la distance parcourue.

Les cartes journalières pour enfants sont disponibles auprès des CFF (aux distributeurs automatiques, aux guichets ou **en ligne**) au prix de 15.-. Elles doivent être compostées le jour du voyage et font alors office de carte journalière. Cette offre est soumise à certaines conditions :

- L'enfant doit être accompagné d'un adulte titulaire d'un abonnement général ou d'un demi-tarif (accompagnateur).
- Un adulte peut voyager avec 4 enfants au maximum.
- La zone de validité du demi-tarif s'applique

Si le nombre d'accompagnateurs est insuffisant, cette solution peut également être combinée avec un billet collectif. Les accompagnateurs peuvent alors être inclus dans le billet collectif, tout en emmenant des enfants munis de cartes journalières pour enfants. Les enfants munis de cartes journalières pour enfants sont exclus des billets collectifs.

Cartes journalières communales CFF pour les accompagnateurs (même sans abonnement demi-tarif) : les billets de train sont **particulièrement** onéreux pour les accompagnateurs ne disposant pas d'un abonnement demi-tarif. En cas de longs trajets, il est judicieux de réserver à l'avance une carte journalière communale.

De nombreuses communes suisses les proposent à un prix compris entre 30 et 40. Les cartes peuvent être réservées en ligne et doivent être retirées à la mairie.

Subventions accordées dans le cadre des programmes de prévention des addictions

Dans certains cantons, il existe des programmes de prévention des dépendances destinés aux associations de jeunesse. En inscrivant un camp à ces programmes, il est possible d'obtenir une aide financière supplémentaire (plusieurs centaines de francs) pour la caisse du camp. Les montants et les conditions associées varient d'un canton à l'autre.

- **Argovie** - Rüeblchrut
- Bâle - Farbdupf
- Berne - PROphyl
- Grisons - Viva
- **Lucerne** - Oase
- **Obwald et Nidwald** - Fäischter
- **Soleure** - Approche holistique
- Saint-Gall et Appenzell - Konkret
- **Thurgovie** - PROpyhl
- Uri et Schwyz - Momänt
- Valais - Voilà
- Zoug - s'Kroki
- **Zurich** - Spoiz

Tous ces programmes relèvent du programme fédéral «**Voilà**».

Subventions de « Jeunesse + Sport » (J+S)

En Suisse, les camps de groupes de jeunes peuvent être organisés dans le cadre de **J+S**. Si certaines conditions sont remplies, une indemnité journalière est versée par enfant (en âge J+S).

Références

- Image de couverture : © Thorben Wengert / pixelio.de

Weitere Informationen

Tags

Budget
Finances
Entrepôt
Conseils
Planification

Vieux

8 à 12 ans

Nombre de participants

1-20
20-30
30 - 100

Bible

Cette information manque.

Matériau

Aucune

Téléchargement du fichier

Pas de téléchargement de fichiers

KI Generierter Inhalt

Contenu
Tags
Vieux
Nombre de participants
Bible
Matériau